

LES CHIFFRES CLÉS

DE L'ENQUÊTE MOBILITÉ

CERTIFIÉE CEREMA (EMC²)

2019-2020

BASSIN DE MOBILITÉ NORD-OUEST

AVRIL 2022



SOMMAIRE

Introduction	5
Le déroulé de l'Enquête mobilité	6
Combien ?	8
Comment ?	14
Pourquoi ?	20
Quand ?	22

Périmètres EMC² 2019-2020

Bassin de mobilité
Nord-Ouest

Bassin de mobilité
Aix-en-Provence

Bassin de mobilité
Ouest-Étang-de-Berre

Bassin de mobilité
Sud-Est

Bassin de mobilité
Est-Étang-de-Berre

Bassin de mobilité
Marseille



Retrouvez la note méthodologique
de l'EMC² en scannant le flashcode

INTRODUCTION

Les Enquêtes Mobilité Certifiées Cerema (EMC²) permettent d'obtenir une photographie des déplacements réalisés par les habitants. Il est possible ainsi de savoir combien de déplacements sont réalisés chaque jour, par qui, de quelle origine vers quelle destination, pour quel motif, par quel mode et à quel moment de la journée.

La connaissance des pratiques de mobilité représente un enjeu territorial majeur pour la Métropole Aix-Marseille-Provence. L'enquête Mobilité certifiée Cerema permet d'alimenter la construction de politiques de déplacements et d'aménagement et de les évaluer. C'est pour cette raison que la Métropole a entrepris, avec l'aide de l'État et du département des Bouches-du-Rhône, le lancement de cette enquête, qui fait suite à celles de 2009, 1997 et 1988 et dont il est parfaitement possible de comparer les résultats, puisque les méthodes et structures d'enquêtes sont identiques.

Ce document décline, pour le bassin Nord-Ouest, les résultats globaux de l'EMC² publiés en septembre 2021.



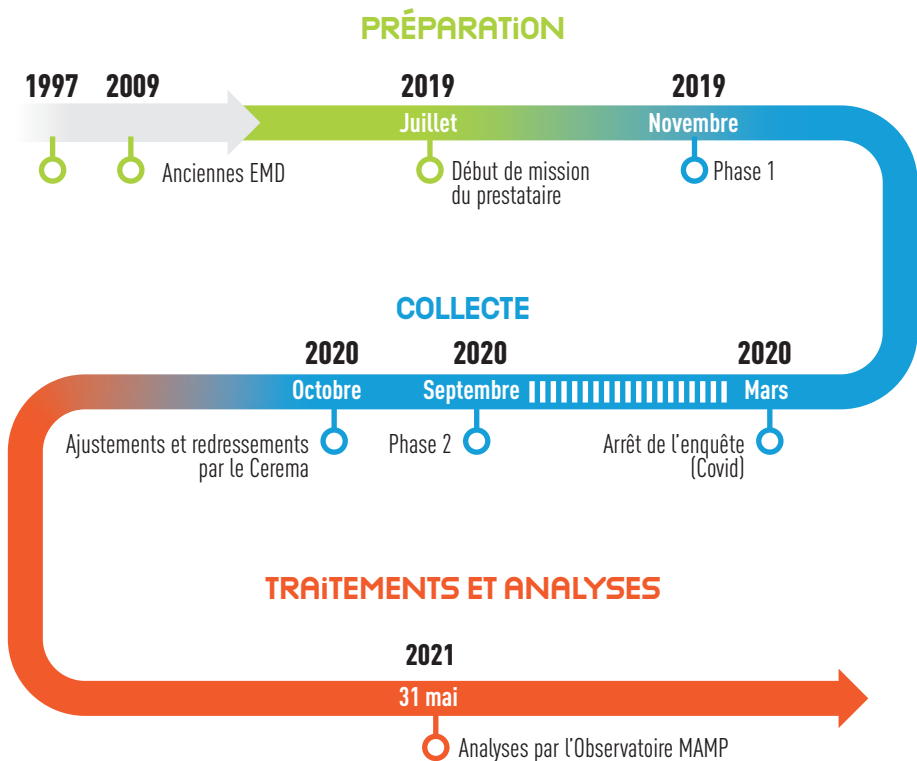
LE DÉROULÉ DE L'ENQUÊTE MOBILITÉ

LA PÉRIODE D'ENQUÊTE

➤ Initialement : du 5 novembre 2019 au 25 avril 2020, soit sur une durée de 16 semaines (plus 2 semaines d'aléas éventuels).

EFFET DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19

➤ Arrêt de l'enquête le 16 mars 2020 (soit après 16 semaines sur les 18 prévues) reprise de l'enquête du 3 septembre au 16 octobre 2020.



LE PÉRIMÈTRE

180
communes

2,2 M
d'habitants dans
le périmètre

119
communes dans
les Bouches-du-Rhône

23
communes du Vaucluse
font partie du périmètre

22
communes du Var

14
communes des Alpes-
de-Haute-Provence

2
communes du Gard font
partie du périmètre

LE DÉROULÉ DE L'ENQUÊTE

25 530
personnes interrogées
dans le périmètre EMC²
de 5 ans et plus, tirées au sort

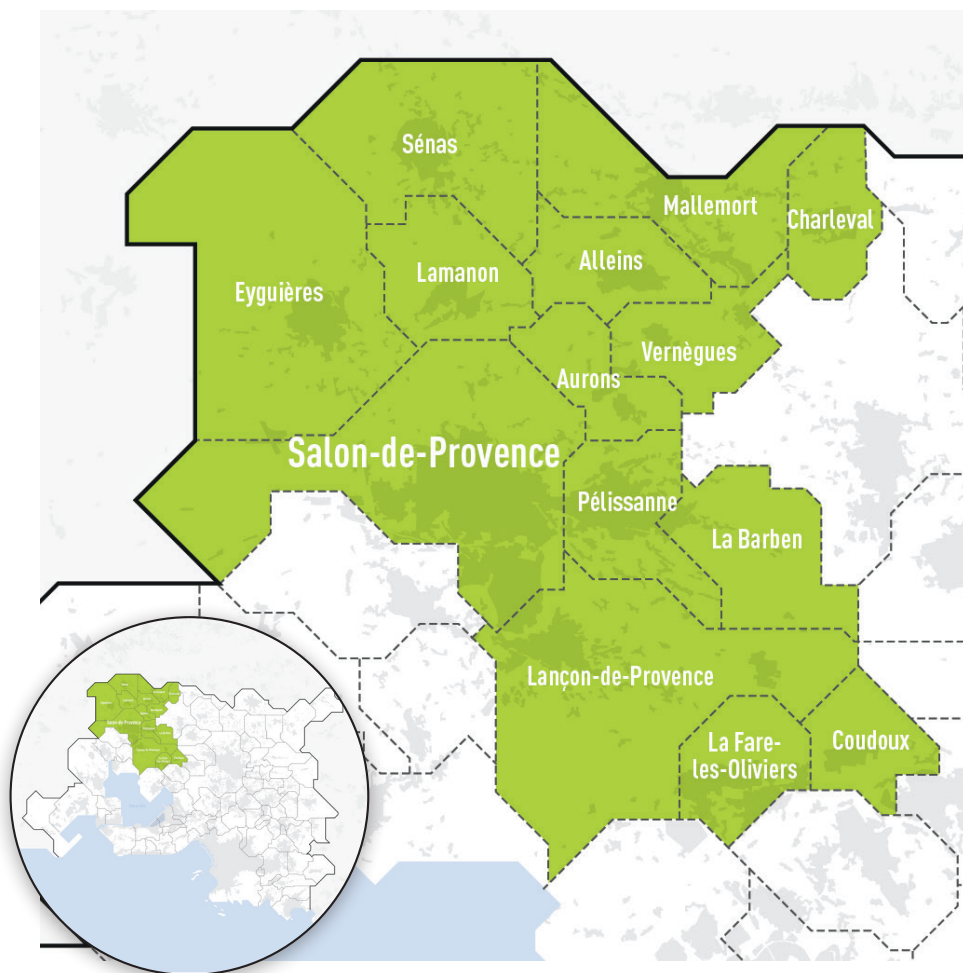
50%
de personnes
interrogées en face
à face
50% de personnes interrogées
par téléphone avant l'arrêt dû
à la crise sanitaire

19 966
des personnes
interrogées
avant l'arrêt dû à la crise
sanitaire

5 564
des personnes
interrogées
après l'arrêt dû à la crise
sanitaire

COMBIEN ?

UNE BAISSÉ DES DÉPLACEMENTS DANS LE BASSIN DE MOBILITÉ



NOMBRE
D'ENQUÊTÉS



1 171

NOMBRE
DE COMMUNES



14

NOMBRE
D'HABITANTS



107 000

NOMBRE D'ACTIFS
RÉSIDENTS



41 150

NOMBRE D'ACTIFS
TRAVAILLANT



24 438

NOMBRE DE SCOLAIRES /
ÉTUDIANTS



21 449

NOMBRE
DE DÉPLACEMENTS / JOUR



359 000

366 000 en 2009

NOMBRE DE DÉPLACEMENTS
/ JOUR / PERSONNE



3,4

3,6 en 2009

/// AIDE À LA LECTURE //////////////////////////////////////

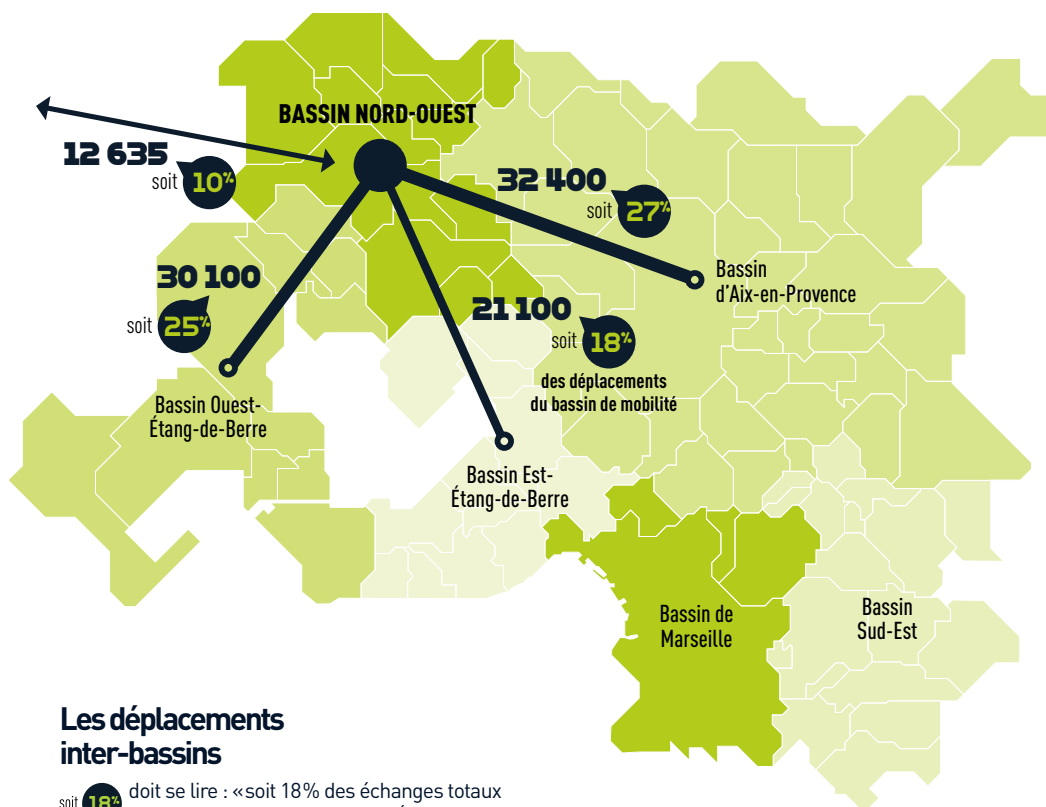
Un déplacement

Il est comptabilisé à chaque fois qu'un individu indique une nouvelle raison de se déplacer sur l'espace public quel que soit son mode de déplacement.

COMBIEN ?

LES ÉCHANGES EN 2019

LES PRINCIPAUX FLUX DE DÉPLACEMENTS



Les déplacements inter-bassins

soit **18%** doit se lire : «soit 18% des échanges totaux s'effectuent avec le bassin Est-Étang-de-Berre».

Les déplacements inférieurs à 5000 ne sont pas représentés.

 **FLUX
RENTRANTS**
59 823

 **FLUX
SORTANTS**
58 808

- 76% des flux entrants et sortants du bassin de mobilité Nord-Ouest sont internes à la Métropole.
- Un bassin qui échange avec les territoires voisins de la Métropole.
- 70% des déplacements sont internes au bassin, le territoire vécu quotidiennement par les habitants du bassin se localise majoritairement dans les bassins de mobilité.

/// AIDE À LA LECTURE //////////////////////////////////////

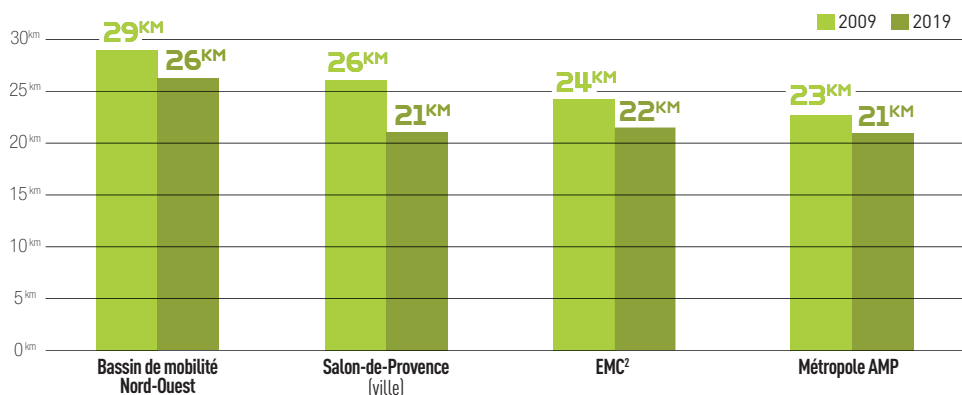
Qu'est-ce qu'un bassin de mobilité ?

En raison de la nature multipolaire et de la taille importante de la Métropole, le Plan de la mobilité a défini des bassins de mobilité sur lesquels s'organisent les mobilités quotidiennes :

- **le bassin de Marseille** : composé de Marseille et de 3 communes limitrophes Septèmes les Vallons, Plan-de-Cuques et Allauch ;
- **le bassin d'Aix-en-Provence** : composé d'Aix-en-Provence et 32 communes ;
- **le bassin Nord-Ouest** : composé de Salon-de-Provence et de 13 communes ;
- **le bassin Ouest Étang de Berre** : composé de Miramas, Istres, Martigues et 7 communes ;
- **le bassin Est Étang de Berre** : composé de Marignane, Vitrolles et 11 communes ;
- **les bassin Sud-Est** : composé d'Aubagne, La Ciotat et 16 communes.

COMBIEN ?

LE TEMPS DE DÉPLACEMENT AUGMENTE MAIS LES DISTANCES DIMINUENT



BASSIN NORD-OUEST

2009



Nombre moyen de déplacements
3,7



Temps moyen d'un déplacement
19 Min



Distance moyenne par personne
8 KM

2019



Nombre moyen de déplacements
3,4



Temps moyen d'un déplacement
21 Min



Distance moyenne par personne
7,6 KM

ENSEMBLE DES ENQUÊTES AMP

2019



Nombre moyen de déplacements
3,4



Temps moyen d'un déplacement
21 Min

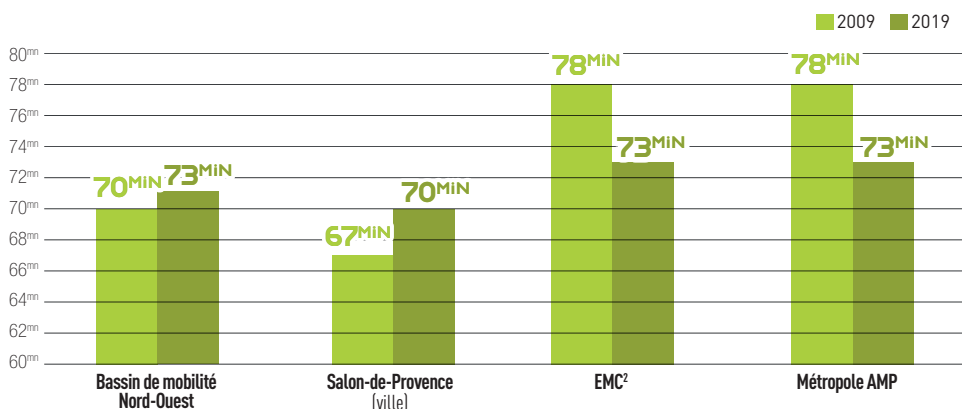


Distance moyenne par personne
6 KM

/// AIDE À LA LECTURE

Les déplacements en lien avec l'extérieur du périmètre d'enquête 2009 ne sont pas comptabilisés afin d'assurer une comparabilité des données. Il s'agit de moyennes tous modes et tous motifs.

EN 2019, LE TEMPS CONSACRÉ CHAQUE JOUR À SE DÉPLACER POUR UN HABITANT DU BASSIN NORD-OUEST EST DE 1H13, IL ÉTAIT DE 1H10 EN 2009



➤ Alors que le budget temps des habitants du périmètre de l'EMC² a diminué en 10 ans, il augmente de 3 minutes chez les habitants du bassin Nord-Ouest et de 5 minutes pour les habitants de Salon-de-Provence.

➤ Les distances parcourues ont diminuées, l'augmentation du temps passé à se déplacer peut donc s'expliquer par une utilisation plus importante des modes alternatifs à la voiture avec des vitesses plus lentes mais des déplacements plus vertueux.

VITESSE MOYENNE D'UN DÉPLACEMENT TOUS MODES

BASSIN DE MOBILITÉ NORD-OUEST

18,6 KM/H

SALON-DE-PROVENCE

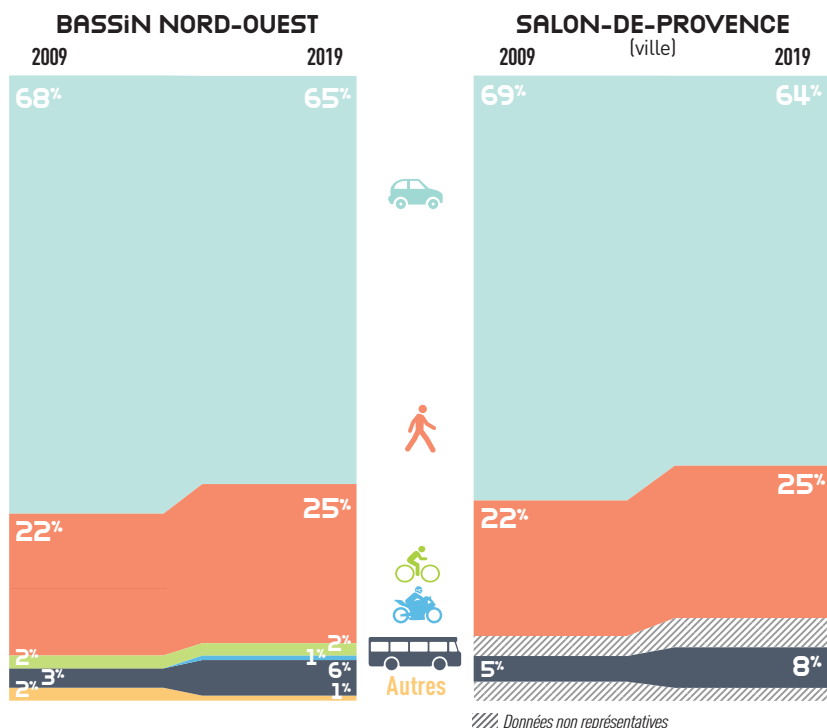
18,1 KM/H

PÉRIMÈTRE EMC²

17,7 KM/H

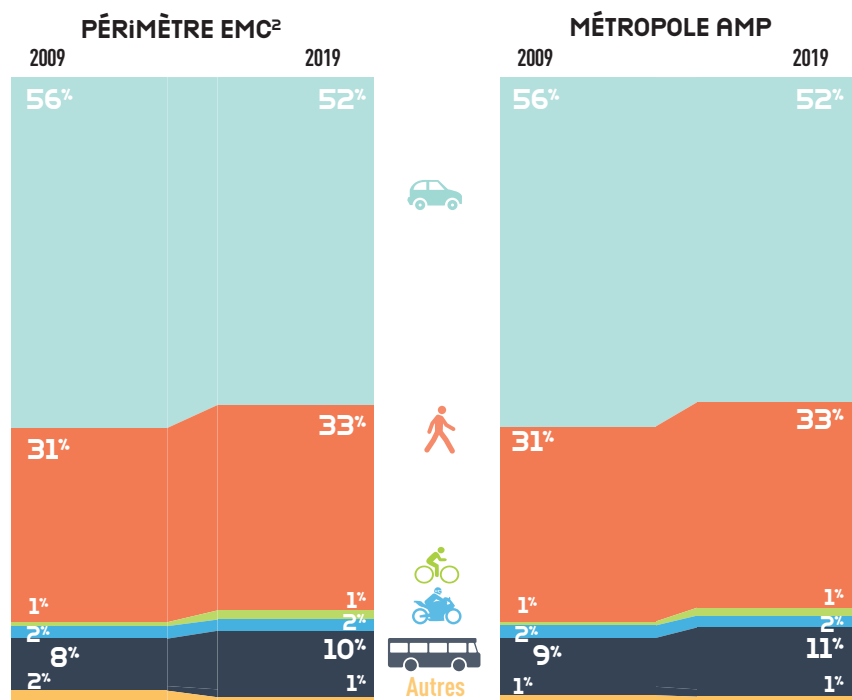
COMMENT ?

DES MODES ALTERNATIFS EN PROGRÈS ET UNE PART MODALE VOITURE EN RECUL



LES PARTS MODALES REPRÉSENTENT LA PROPORTION DES DÉPLACEMENTS QUI SONT RÉALISÉS SELON LEUR MODE PRINCIPAL.

- Une baisse de la voiture.
- La marche à pied qui augmente et en seconde position.
- Une forte progression des TC.
- Bien que la part modale vélo n'ait pas évolué, le bassin Nord-Ouest est le bassin où la part vélo est la plus élevée.



/// AIDE À LA LECTURE //////////////////////////////////////

Les chiffres présentés ne sont pas ceux du lieu de résidence, ils regroupent l'ensemble des déplacements effectués dans les périmètres indiqués.

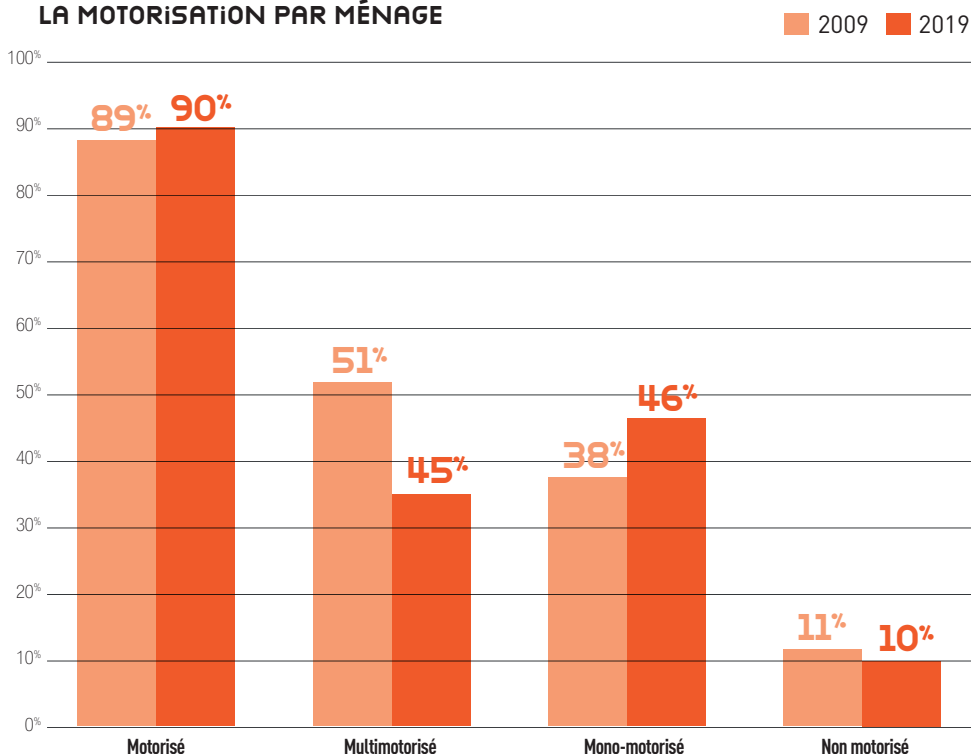
Exemple : « 25% des déplacements réalisés à Salon-de-Provence sont faits à pied » et non « 25% des déplacements réalisés par les habitants de Salon-de-Provence sont faits à pied ».

COMMENT ?

UNE MOTORISATION QUI RESTE STABLE MAIS UNE BAISSSE DES MÉNAGES MULTIMOTORISÉS

Bien que le taux de motorisation des ménages reste stable, les habitants du bassin Nord-Ouest possèdent moins de voiture, cependant cet indicateur ne prend pas en compte la taille des ménage qui a pu diminuer en 10 ans.

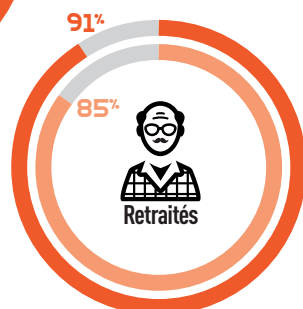
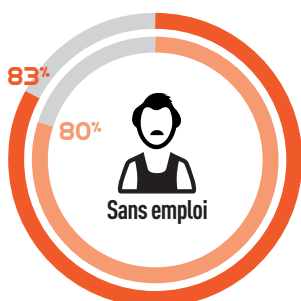
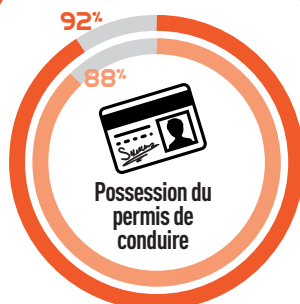
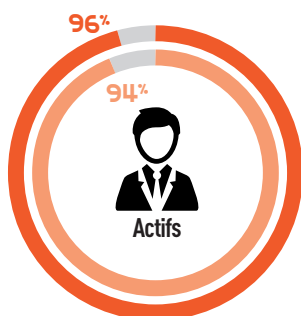
LA MOTORISATION PAR MÉNAGE



La possession du permis de conduire est importante et augmente chez toutes les occupations alors qu'une baisse de possession du permis est observée dans les autres bassins.

LA POSSESSION DU PERMIS DE CONDUIRE

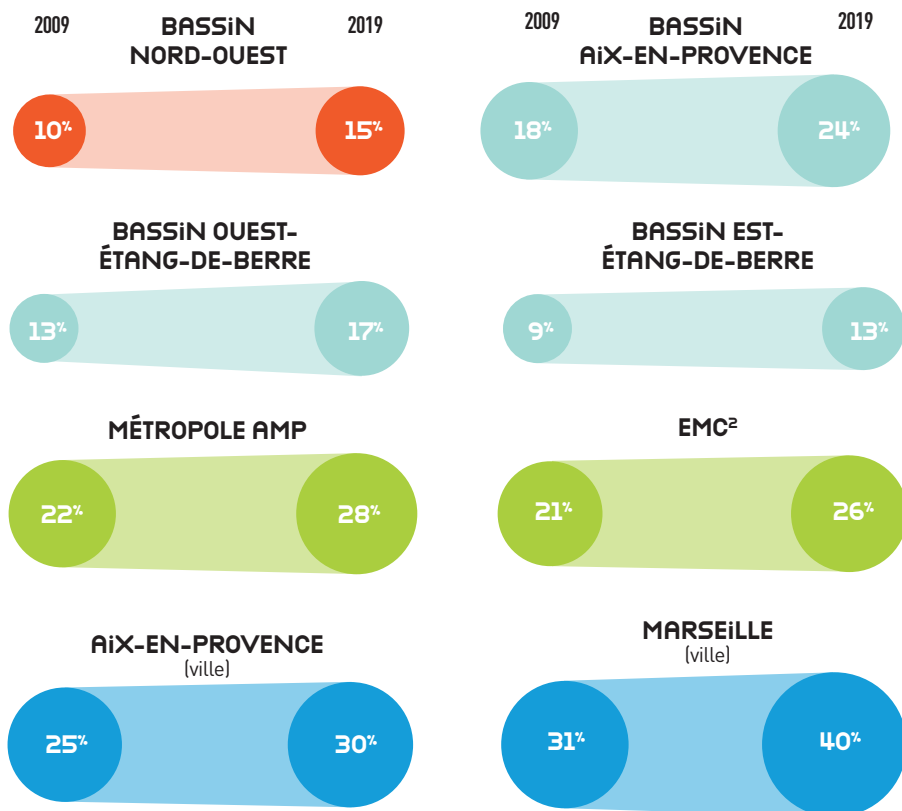
■ 2009 ■ 2019



COMMENT ?

LE BASSIN QUI COMPTE LE PLUS D'ABONNÉS APRÈS MARSEILLE ET AIX-EN-PROVENCE

LA POSSESSION D'ABONNEMENTS AUX TRANSPORTS EN COMMUN

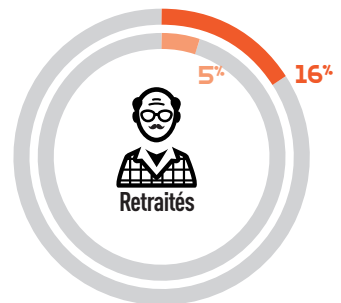
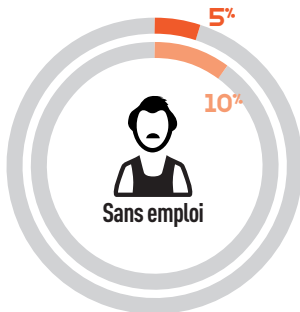
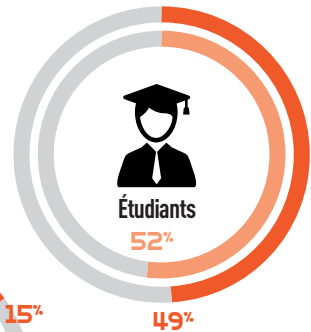
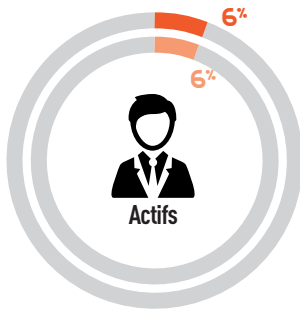


- Si le bassin connaît une forte augmentation de la possession d'un abonnement TC, les actifs restent peu abonnés.
- Les étudiants et les chômeurs sont eux moins abonnés qu'en 2009, alors qu'ils connaissent une progression du taux

d'abonnement TC dans l'ensemble des bassins de mobilité.

- Il semblerait que ce soient les retraités qui permettent cette hausse d'abonnement, ils augmentent de 11 points leur taux de possession d'un abonnement TC.

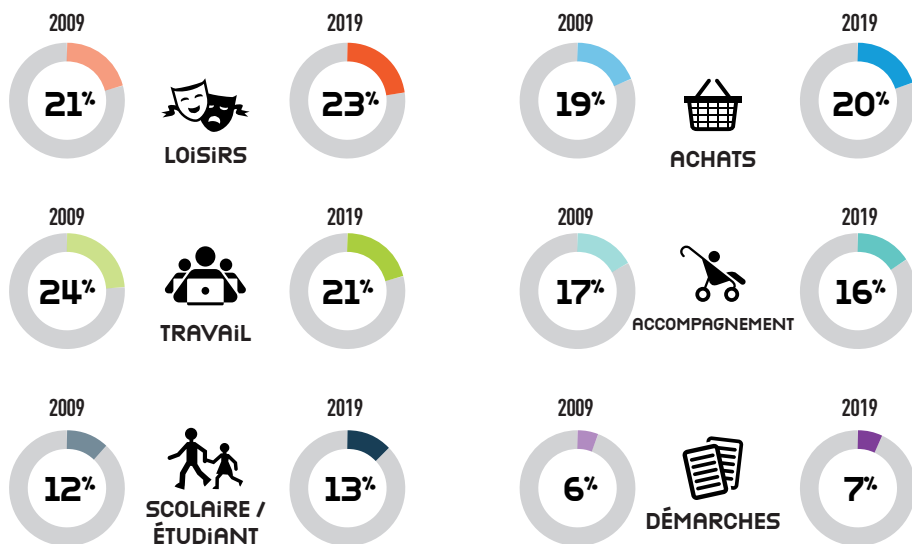
■ 2009 ■ 2019



POURQUOI ?

UNE BAISSÉ DES DÉPLACEMENTS LIÉS AU TRAVAIL ET À L'ACCOMPAGNEMENT

LES MOTIFS DE DÉPLACEMENT



/// AIDE À LA LECTURE

Motif : le motif est toujours celui de la destination sauf quand il s'agit d'un retour au domicile, alors il est classé en fonction du motif origine.

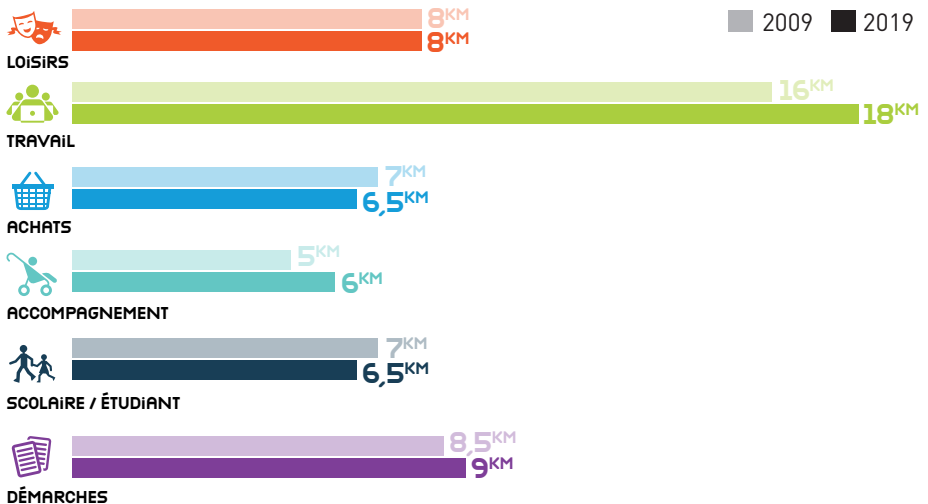
Exemple : lieu de travail-domicile, le motif est travail.

Déplacements contraints : les déplacements avec le motif scolaire et travail.

Exemple : domicile-travail.

LES DISTANCES MOYENNES PARCOURUES PAR DÉPLACEMENT ET MOTIF

- Des déplacements deux fois plus longs pour le travail que pour les autres motifs.
- Les variations de distance dépendent des motifs, c'est le motif travail qui connaît la plus forte augmentation et s'allongent de 2 km en 10 ans.
- Inversement les motifs achat et scolaire diminuent mais ne s'ancrent pas pour autant dans des logiques de proximité (moins de 5 km).

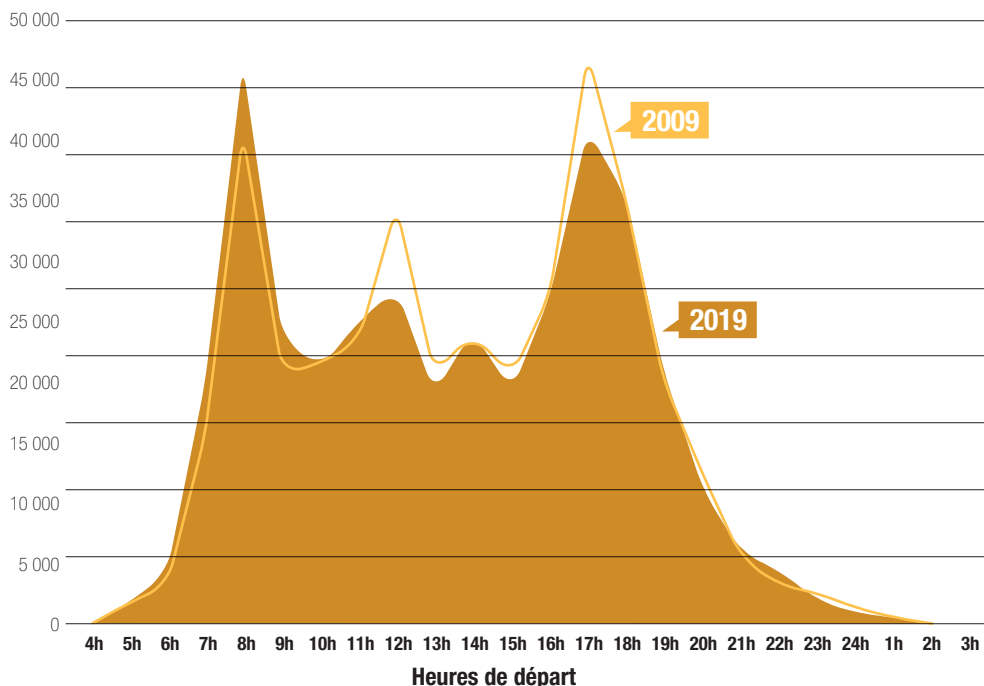


QUAND ?

PLUS DE DÉPLACEMENTS EN HEURE DE POINTE LE MATIN ET MOINS EN HEURE DU SOIR

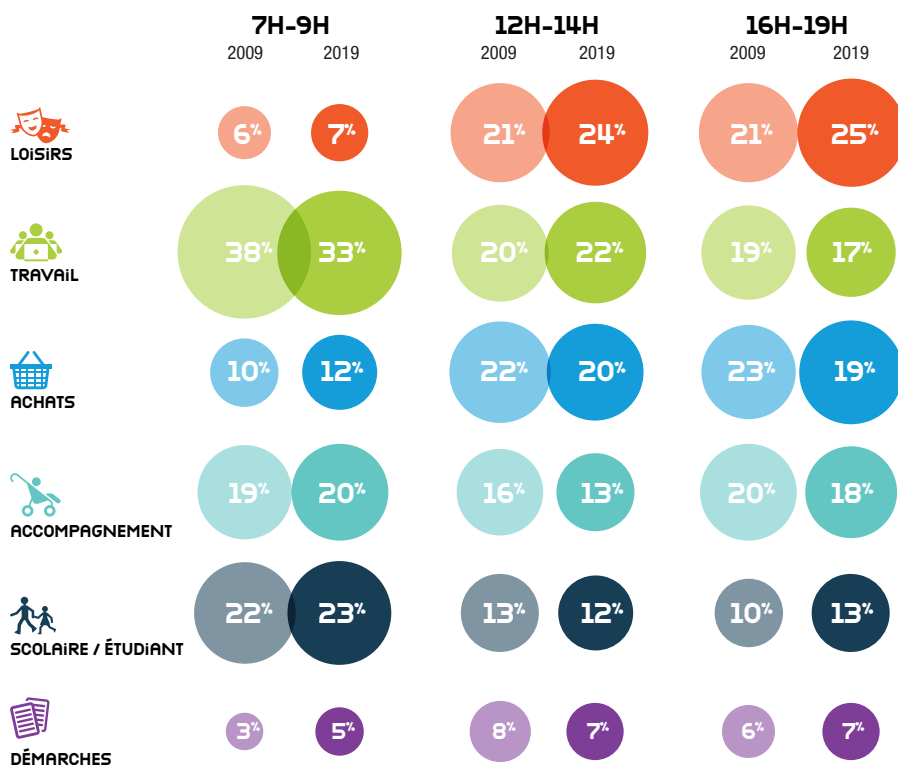
LES ÉVOLUTIONS MAJEURES :

- une heure de pointe du soir et du matin qui n'ont pas évoluées en 10 ans : 8 h le matin et 17 h le soir ;
- une augmentation des déplacements en heure de pointe du matin ;
- la pause déjeuner moins marquée : moins de retour à domicile et d'accompagnement.



UNE DIMINUTION DU MOTIF TRAVAIL EN HEURE DE POINTE LE MATIN

Les déplacements liés à l'activité (travail et scolaire) sont très concentrés dans le temps : ils constituent la moitié des déplacements en heure de pointe le matin alors qu'en heure méridienne et heure du soir ce sont les motifs achats et loisirs qui dominent.





Direction Études et stratégie
Direction des Infrastructures et Équipements de Mobilité
Direction de Proximité centre-nord-ouest - Économie des Transports
Direction Proximité Sud, Offre, Régies, Systèmes d'Information
Direction Agendas Programmation et Mobilité Durable

www.ampmetropole.fr

EN PARTENARIAT AVEC

